



PARTENAIRES

Le bulletin d'information de l'association le Partenariat

n°76 - Octobre 2019



Edito

Cher·e·s Ami·e·s,

Bonne rentrée à toutes et à tous, après la canicule de cet été !

Celle-ci est une alarme supplémentaire sur les méfaits des changements climatiques. Elle nous incite, également, à suivre l'exemple des enfants qui défilent dans les grandes villes du monde. Il y a URGENCE à lutter contre ces transformations de notre planète, si nous voulons encore la préserver. Nous pouvons et nous devons prendre des mesures à titre individuel et à titre collectif, changer nos façons de vivre, de consommer... sensibiliser, éduquer les élèves par une pédagogie active.

« Il faut montrer à nos enfants que les solutions existent, que nous pouvons résoudre la crise climatique et les sauver ».

Tout passe par l'Éducation. Les enfants éduqueront leurs parents. Pour notre part, nous allons entamer, cette année, deux études de faisabilité pour deux projets similaires sur ce thème, en Région Hauts-de-France et au Nord du Sénégal.

Concernant la pérennisation du Partenariat, nous sommes à la phase du plan de développement après le diagnostic et le plan stratégique. Nous avons déjà entamé plusieurs améliorations significatives de notre processus de structuration et de développement.

Troisième phase triennale du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire au Sénégal, au Maroc et en Guinée, nouvelles activités pour le Centre Gaïa et nouveau projet européen constituent également l'actualité de cette rentrée.

Bon courage.

Jean-Claude Pollefoort
Président

Le Partenariat à Lille

Les mois d'avril et mai 2019 ont été marqués par le déplacement au Sénégal puis en Guinée d'une partie de l'équipe du Partenariat à Lille. On retiendra également, parmi les événements du mois de juin, le déroulement de l'Assemblée Générale et la validation du plan stratégique 2020 - 2025. On vous en dit plus dans les articles ci-dessous...

Mission au Sénégal et en Guinée

Du 23 avril au 07 mai 2019, l'équipe du Partenariat à Lille s'est rendue au Sénégal puis en Guinée afin de rencontrer les équipes locales, les partenaires, les institutions... Cette mission avait également pour objectif de visiter les projets réalisés et d'échanger avec les bénéficiaires. Cette délégation était composée du Président de l'association et de salariés du pôle coopération internationale basés à Lille.

Au Sénégal du 23 au 29 avril 2019 :

Rencontres et échanges avec : l'Union Européenne et l'Ambassade de France à Dakar, l'Agence de Développement Communal et la Gouvernance de Saint-Louis, l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, l'Inspection Académique, le collectif des enseignants, l'Adjoint au Maire de la commune de Rosso, le Conseil Départemental de Podor...

Visites des projets : des écoles ayant bénéficié du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire - PAEMS (à Saint-Louis, Dagana et Matam), le projet de production de biogaz pour les femmes transformatrices de poisson de Saint-Louis, le projet de reboisement de la mangrove, le projet de construction de bâtiments grâce à la technique de Voûte Nubienne...

En Guinée du 01 au 06 mai 2019 :

Rencontres et échanges avec : les élus de la commune urbaine de Labé, le Gouvernorat et la Préfecture de Labé, l'Inspection Régionale de l'Education de Labé, les Directions Préfectorales de l'Education et Labé et Lélouma, d'autres ONG (UNICEF, CAM, Guinée 44), l'Ambassade de France en Guinée, Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, l'agence de coopération allemande (GIZ)...

Visites des projets : le bassin de Touri, 6 écoles ayant bénéficié du PAEMS et/ou de Fit For School, les différents projets de la commune de Labé (marché du quartier de Radar)...

Cette mission a également permis aux équipes de Lille d'échanger avec leurs collègues sénégalais et guinéens ainsi qu'avec Nicolas Dupuy, directeur technique et coordinateur au Sénégal et Nicolas Martin, coordinateur en Guinée.



Visite des installations de production de biogaz à Guet Ndar : le quartier des pêcheurs de Saint-Louis au Sénégal



Les équipes du Partenariat de Lille et de Guinée se rencontrent à Labé

Le Partenariat à Lille

L'Assemblée Générale 2019

Le 19 juin 2019, l'Assemblée Générale du Partenariat s'est tenue dans les locaux de l'association à Lille. Comme chaque année, ce temps d'échange a permis de présenter les projets menés par les pôles coopération internationale et Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale au cours de l'année 2018.

Cet événement a été marqué par la présence M. Abdoul Aziz FAYE, chargé de programme éducation pour le Partenariat à Matam au Sénégal. L'occasion de présenter ses missions et les actions mises en place en matière d'éducation.

Nous tenons également à remercier l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Ville de Creil, partenaires de nos projets, pour leur présence lors de cette assemblée.



Présentations des activités lors de l'Assemblée Générale 2019

Le plan stratégique 2020-2025 validé lors de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale 2019 a permis de valider le plan d'action de l'association. Ce document, fruit du travail de structuration mené avec l'accompagnement du cabinet Axyom, fixe les objectifs pour les 5 prochaines années.

Ce plan stratégique est divisé en 3 axes :

Axe 1 ► Renforcer l'impact et la qualité des interventions : augmenter le volume d'activités en Guinée et au Maroc, identifier des nouveaux pays d'intervention, renforcer les activités d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale du Centre Gaïa et toucher plus de bénéficiaires...

Axe 2 ► Renforcer les partenaires locaux : améliorer la qualité des partenariats, élaborer une stratégie, accompagner les partenaires locaux vers plus d'autonomie...

Axe 3 ► Renforcer les capacités institutionnelles de la structure : améliorer la santé financière, renforcer la gouvernance, développer et responsabiliser les ressources humaines...

Vous pouvez retrouver le détail de ce plan d'action dans le Rapport d'Activités 2018 du Partenariat disponible sur notre site internet : www.lepartenariat.org

Arrivée d'une nouvelle coordinatrice pour l'antenne marocaine

Au Maroc, l'association Solidarité Partenariat France/Maroc (SPFM), filiale du Partenariat et son Président, Samir BOURI, s'apprentent à accueillir une nouvelle coordinatrice. Aurélia LECLERC occupera ce poste en tant que Volontaire de Solidarité Internationale. Après plusieurs volontariats au Costa Rica, au Mexique, au Brésil et aux Philippines, elle prendra ses fonctions à Safi au Maroc. Aurélia LECLERC remplacera Jean-Baptiste TOBIE pour coordonner la mise en place des projets au Maroc : Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire dans la région de Marrakech-Safi, projet de gestion des déchets à El Aounate, projet biogaz à Jemaa Shaime... Nous souhaitons la bienvenue à Aurélia !



Aurélia LECLERC (au centre) accompagnée de l'équipe SPFM dans leurs locaux à Safi

Coopération Internationale : multi-pays

L'Agence Française de Développement renouvelle son soutien au Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire - PAEMS

Après deux phases d'intervention du Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) : phase 1 (2012-2015) et phase 2 (2015-2018), l'Agence Française de Développement a décidé de poursuivre son appui pour une troisième phase d'intervention (2019-2021).



Pour rappel, le PAEMS est mis en œuvre au Sénégal dans la région de Saint-Louis et de Matam, au Maroc dans la région de Marrakech-Safi et en Guinée dans la région de Labé. Ce programme a pour objectif de fournir un accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles élémentaires et de sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'environnement. Ce programme est cofinancé par les Agences de l'eau Artois-Picardie, Rhône Méditerranée Corse, Adour-Garonne et Seine Normandie, ainsi que par les Métropoles Aix-Marseille, Bordeaux et Grand Lyon. Des collectivités : la Ville de Paris, l'agglomération de Saint-Omer, le Sicoval, Béthune-Bruay Lys Romane, les villes de Creil et Saint-Laurent-Blangy ont également apporté leur soutien au PAEMS.

Alors que les deux premières phases avaient pour objectif d'améliorer les conditions de l'accès à l'eau, à l'assainissement, et de diffuser les bonnes pratiques, cette troisième phase du PAEMS a pour but de pérenniser les acquis du programme par les partenaires locaux, de permettre une appropriation par les partenaires nationaux et régionaux et de consolider les connaissances et acquis en vue d'une duplication sur de nouveaux territoires. Cette phase sera qualifiée de « **phase de pérennisation du projet** ».

La subvention accordée par l'AFD représente 750 000 € pour les trois années de mise en œuvre soit 42 % du budget total du PAEMS phase 3.



La borne fontaine installée permet l'apprentissage du lavage des mains dans une école de Saint-Louis au Sénégal



Les enfants utilisent les latrines construites dans une école de la région de Labé en Guinée

Les objectifs spécifiques de cette troisième phase d'intervention (2019-2021) :

Le PAEMS participe à l'atteinte de l'Objectifs de Développement Durable n°6 fixé par l'ONU : « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ». Pour cette troisième phase, des objectifs spécifiques ont été établis :

- **Objectif spécifique 1** : Permettre une gestion coordonnée, pérenne et multi-partenariale des politiques publiques d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire au niveau régional dans les trois pays d'intervention.
- **Objectif spécifique 2** : Accompagner les collectivités locales dans le transfert et la duplication de la méthodologie d'intervention des projets Eau Hygiène et Assainissement - Développement Durable.
- **Objectif spécifique 3** : Améliorer et généraliser les pratiques Eau Hygiène et Assainissement - Développement Durable au sein des établissements scolaires des régions d'intervention et plus largement sur le territoire national et sensibiliser les acteurs au Nord.

Les acteurs et partenaires du PAEMS travaillent en collaboration pour l'atteinte de ces objectifs d'ici 2021.



Sénégal

Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER) : mission technique de la Région Hauts-de-France au Sénégal

Au début du mois de juillet 2019, une délégation composée de Christine Pavot, conseillère technique à la direction des relations internationales de la Région Hauts-de-France, Anaïs Asselin, chargée de mission du Pôle MEDEE et Céline Dajani de la Ville de Lille s'est rendue à Saint-Louis.



Une unité de production de biogaz mise en place pour les femmes transformatrices de poisson de Guet Ndar

Cette mission a permis l'organisation de rencontres avec l'Ambassade de France à Dakar, Business France et les acteurs locaux de la région de Saint-Louis (collectivités locales, ARD...). Des échanges ont eu lieu avec Business France sur les perspectives de mobilisation des acteurs des Hauts-de-France dans le cadre de la stratégie portée par la région en faveur de l'énergie pour l'Afrique. Une rencontre avec les membres du Comité de Suivi du programme Énergie région a également permis de définir les contours d'un programme commun pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action portée par l'ARD et les collectivités pour améliorer l'accès aux énergies renouvelables.

Pour rappel, le PAER a reçu le soutien de la Région Hauts-de-France dans le cadre de sa démarche «Énergie pour l'Afrique». Cette démarche a pour but de valoriser l'expertise des acteurs régionaux du secteur de l'énergie en apportant un soutien aux projets menés sur le continent africain avec l'appui du pôle MEDEE.

La Ville de Lille est également très impliquée sur le volet biogaz. Les villes de Lille et de Saint-Louis ont mené deux phases d'action du projet biogaz entre 2016 et 2018. Le but de ce projet est de favoriser la diffusion du processus de méthanisation afin de répondre aux besoins énergétiques des populations, de valoriser des matières organiques et de bénéficier de fertilisants issus du processus de fermentation. Afin de poursuivre ces efforts, les actions des projets biogaz ont été inscrites au sein d'un programme plus large porté au niveau régional par l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis : le Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables mis en œuvre grâce à l'appui financier de l'AFD et d'autres partenaires techniques et financiers.



Préservation de la mangrove : deux projets soutenus

Pour rappel, le projet de Diffusion d'Expériences innovantes de gestion participative Mangroves Et TERritoires (DEMETER) proposé par le collectif 5 Deltas et soutenu par l'Union Européenne, dont le Partenariat fait partie, a pour objectif de préserver et de valoriser les ressources naturelles dans les territoires de mangroves des 3 deltas du Sénégal (Saint-Louis, Sine Saloum, Casamance).

Dans le cadre de ce projet, deux initiatives de Groupements d'Intérêt Économique (GIE) ont été sélectionnées. Ces GIE seront soutenus par le projet DEMETER afin de participer à la préservation des espaces de mangrove :

- GIE AND SOXALI ALAMGI : projet de renforcement des initiatives locales de gestion et de conservation durable de la mangrove transfrontalière de Saint-Louis.
- Les écocardes du Parc National de la Langue de Barbarie en collaboration avec le GIE Bokk Jom de Dounbaba Dieye : conservation durable des écosystèmes de mangrove du Parc National de la Langue de Barbarie et de sa périphérie.

Nous remercions ces acteurs pour leur implication, au côté du Partenariat et de tous ses partenaires, pour la préservation de la mangrove de Saint-Louis.



Vue de la Mangrove de Saint-Louis



Maroc

Les activités de coopération menées au Maroc sont mises en place par **SPFM - Solidarité Partenariat France/Maroc**, filiale marocaine du Partenariat.



Les projets en lien avec le biogaz se poursuivent à Laaounate et Jemaa Shaïme

Au Maroc, plusieurs projets de mise en place de cuves de méthanisation sont menés. Dans la commune d'El Aounate, une cuve a été construite pour produire du biogaz en utilisant les déchets des abattoirs de cette commune.

Au mois de mars 2019, M. Francis Machefer, chargé de mission auprès du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun du Grand Parc (unité de méthanisation de la région de Nancy) nous a fait bénéficier, bénévolement, de son expertise lors d'une mission de 15 jours au Maroc puis au Sénégal. Durant cette mission, il a pu contrôler l'état de fonctionnement des installations construites et conseiller les utilisateurs de ces infrastructures ainsi que les équipes locales du Partenariat. Nous tenons à le remercier pour ce partage de compétences.

Dans la continuité des actions mises en place à El Aounate, une nouvelle commune, Jemaa Shaïme, sera accompagnée dans le développement de solutions de méthanisation. Ainsi, les abattoirs de cette commune seront, prochainement, équipés d'une nouvelle cuve, avec une technologie inédite et adaptée aux besoins en assainissement et énergie de la commune.



La cuve de méthanisation en cours de construction



L'accès actuel à la cuve de méthanisation



Guinée

Coopération décentralisée : le SICOVAL poursuit ses relations de coopération avec la commune de Labé

Depuis avril 2017, la communauté d'agglomération du Sicoval (Sud-Est Toulousain) et la commune urbaine de Labé ont décidé de relancer leurs relations de coopération afin de mener des projets au bénéfice des habitants de la commune guinéenne. Le Partenariat est chargé d'accompagner ces deux acteurs dans la mise en place de leurs projets.

Du 4 au 9 avril 2019, Henri AREVALO, élu en charge de la coopération décentralisée au Sicoval, et Charlotte GAUDRY, chargée de mission Coopération et solidarité internationale, se sont rendus en Guinée pour définir les axes des projets à mener dans les années à venir.

Les projets qui seront menés relèveront principalement de l'axe « appui institutionnel ». L'objectif est de favoriser le développement économique local, d'améliorer le recouvrement des taxes locales et de renforcer les capacités de gestion de la commune. L'amélioration de la qualité de service offert aux populations de Labé est le principal enjeu du projet.



Vue de la commune urbaine de Labé en Guinée

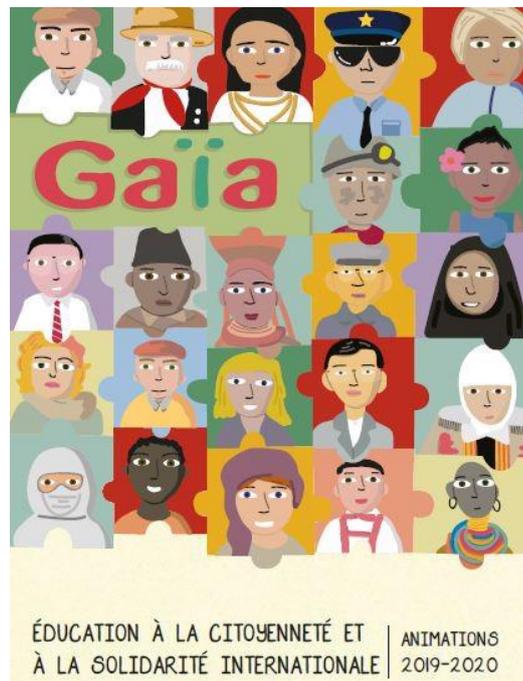


Le Centre Gaïa

Une nouvelle année scolaire et de nouvelles animations pour le Centre Gaïa

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire pour les équipes du Centre Gaïa. Les réservations d'animations sont nombreuses et le début de l'accueil des groupes scolaires est proche. Le Centre Gaïa a remis à jour son catalogue des animations. Au programme : ateliers d'immersion au Sénégal, animation sur le sujet de la mondialisation, activités sur le développement durable...

Ce catalogue est enrichi par de nouvelles animations en classe sur les Objectifs de Développement Durable. Au total, six nouvelles activités sont proposées pour des classes allant de la 4^{ème} à la terminale. Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités proposées par le Centre Gaïa, vous pouvez retrouver le catalogue et les tarifs sur notre site internet : www.lepartenariat.org



Nouveau projet européen : JEU - Jouons Ensemble pour l'Union Européenne

Débuté le 1er septembre 2019, le projet Jouons Ensemble pour l'Union Européenne (JEU) a pour objectif de contribuer à la création d'une société européenne plus inclusive et respectueuse de toutes et tous, par la sensibilisation et la responsabilisation des élèves et de leurs professeurs à la citoyenneté européenne, à l'égalité homme-femme et à la protection de l'environnement.

Pour atteindre ces objectifs, deux jeux sérieux seront créés (un pour les lycéens et un pour les collégiens) pour sensibiliser les élèves et une formation en ligne sera proposée aux professeurs.

Ce projet, financé par l'Agence Erasmus + pour une durée de trois ans est mené par le Partenariat en collaboration avec sept acteurs européens (associations et université) venant des Pays-Bas, de Belgique, d'Irlande, de France, de Pologne, du Portugal et d'Allemagne.

Lancement des formations du projet Global Issues Global Subjects - GIGS

Dans le cadre du projet européen GIGS, des formations sont proposées aux enseignants de collège et lycée sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale et les Objectifs de Développement Durable.

Ces formations sont dispensées pour trois disciplines : Histoire-Géographie, Anglais et Mathématiques sur trois demi-journées.

Un module de formation en ligne et des brochures pédagogiques viennent compléter ces formations.

Si vous souhaitez plus d'information sur ces formations, rendez-vous dans l'onglet Global Issues Global Subjects de notre site internet : www.lepartenariat.org



Participez à l'achat d'une ambulance pour les habitants de la commune de Rosso (Sénégal)

Depuis 2006, la commune de Rosso dispose d'une ambulance. Pendant 13 ans, elle a permis l'évacuation des malades. Malheureusement, ce véhicule n'est plus en état de fonctionnement et la commune de Rosso se trouve confrontée au **problème de l'évacuation des malades**.

La commune de Rosso dispose, actuellement, de postes de santé mais ils ne permettent pas toujours de soigner les habitants de Rosso. Dans ce cas, il est nécessaire de les évacuer vers le centre de santé de Richard-Toll ou vers l'hôpital, plus éloigné, de Saint-Louis.



L'ambulance destinée à la commune de Rosso

L'association AIRS et le Partenariat ont immédiatement réagi avec la commune de Saint-Laurent-Blangy afin de trouver des solutions au problème exprimé par le Maire de Rosso. Nous ne pouvons pas laisser plus de 18 000 habitants sans moyen de se rendre dans l'hôpital le plus proche.

Aujourd'hui, nous avons déjà récolté la somme de 18 500 € mais nous avons encore besoin de 16 500 € pour aider la commune de Rosso à acheter cette ambulance.

Nous faisons appel à votre générosité et comptons sur votre contribution. Chaque don est important.

Avec votre aide, aidons les habitants de Rosso à accéder aux soins dont ils ont besoin !

Si chacun peut donner 20 €, 50 €, voire plus, nous pourrions atteindre l'objectif, ensemble !

Nous vous remercions pour votre précieux soutien.



OUI, je souhaite soutenir les habitants de Rosso en participant à l'achat d'une ambulance

Je fais un chèque à l'ordre du Partenariat de :

20€ 50€ 100€ autre montant :

Je retourne le coupon et mon chèque à l'adresse suivante :
Le Partenariat - 71 rue Victor Renard - 59000 Lille

Vos dons donnent droit à une déduction d'impôt égale à **66%** du montant de la somme versée, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Ainsi, **un don de 100€, ne vous revient qu'à 34€** après déduction fiscale. **Vous recevrez un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus.**

Le Partenariat s'engage à ne pas utiliser vos coordonnées à des fins commerciales.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Le Partenariat - 71 rue Victor Renard 59000 Lille - Tél : 03.20.53.76.76 - www.lepartenariat.org / partenaires@gmail.com

Nom

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

Plus simple, plus rapide, sécurisé : le don en ligne

- RDV sur notre site internet www.lepartenariat.org et cliquez sur « agir avec nous » puis « faire un don ».
- Nous économisons sur les frais postaux, nous pouvons consacrer plus d'argent aux projets et nous respectons l'environnement.
- Avec le don en ligne, le Partenariat garantit la sécurité de vos coordonnées bancaires.

Conception et réalisation graphique : Charlotte Cousinou - Directeur de la Publication : J-C. Pollefoort - LE PARTENARIAT / GAÏA - ISSN 1244-8532
71, rue Victor Renard - 59 000 Lille - France - Tél : 03.20.53.76.76 - Fax : 03.20.88.22.95 - E-mail : contact@lepartenariat.org - Site web: www.lepartenariat.org

